



FLASH INFO

Mars 2020

ELECTION DU NOUVEAU MAIRE

Aucun conseil municipal élu après le premier tour des élections municipales ne sera installé entre vendredi 20/03 et dimanche 22/03, comme le veut normalement la loi.

Les conseils municipaux sortants expédieront les affaires courantes jusqu'à mi-mai, date du rendu du conseil scientifique.

En raison de [la pandémie de coronavirus](#), les équipes sortantes [dans environ 30 000 communes](#) concernées voient donc leur mandat prolongé jusqu'à mi-mai au moins.

À cette date, un rapport devra permettre d'indiquer s'il est possible d'installer les conseils municipaux, au regard des conditions sanitaires, selon le Premier ministre.

Résultats des élections municipales du 15 Mars 2020 - Premier tour Saint-André-du-Bois

Les 11 sièges du conseil municipal distribués avec :

- *(97,31 %) Sébastien Rusch,
- *(94,62 %) Dominique Goncalves, Aurelien Laurent et Arnaud Maubaret
- *(94,08 %) Céline Trejaut,
- *(91,93 %) Aurore Castagnet
- *(89,24 %) Pascale Guagni-Le Moing ,
- *(88,17 %) Franck Lorenzon
- *(87,63 %) Cécile Joly
- *(85,48 %) Emilie Sacrispeyre
- *(75,80 %) David Labesque



- **Inscrits 308 100 %** **Abstentions 119 38,64 %** **Votants 189**
61,36 %
- Blancs 0 0,00 % Nuls 3 0,97 % **Exprimes 186**
60,39 %

Nous tenons à féliciter l'ensemble des nouveaux élus, l'installation se fera dès amélioration de la situation sanitaire, logiquement courant Mai.

Mme le Maire et l'ensemble des élus du conseil municipal actuel restent en poste jusqu'à la passation.

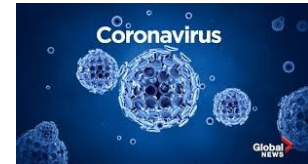
Une consigne unique « Prendre soin de vous et de vos proches »

Dans le cadre des directives gouvernementales pour limiter la propagation de la pandémie de Coronavirus, nous vous informons de **la fermeture de la Mairie au public**.

Permanence téléphonique, le lundi et jeudi matin (9h -12h), pour toute interrogation, vous pouvez toujours laisser un message au 05 56 76 40 48 sur le répondeur téléphonique.

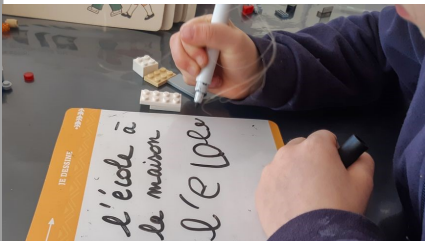
Madame le Maire, Martine DELONG reste également joignable pour les urgences (05 56 76 40 65).

Pour l'état civil : la mairie ouvrira - prendre rdv



RPI - Ecoles

Au regard de la situation, le bureau du RPI (Ecoles) est fermé.



La mise en place du télétravail a été organisé, pour toute demande particulière vous pouvez adresser un mail (rpidescoteaux@orange.fr) ou contacter pour les urgences Sophie DUBRANA (Présidente) au numéro suivant : 06 64 83 24 68.

Demande de garde pour les enfants de personnes réquisitionnées, merci de contacter la directrice de l'établissement où votre enfant est scolarisé.

MAJ du site - (saintandredubois.fr)

CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir ?

LES
INFORMATIONS
UTILLES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

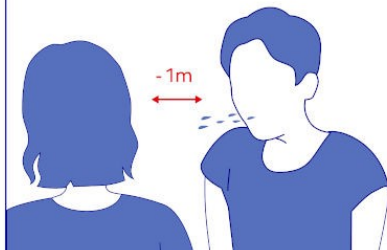


Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

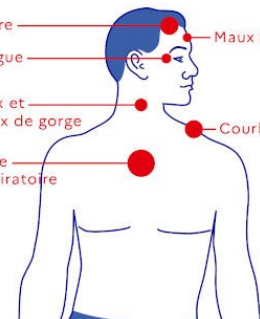
• Par la projection de gouttelettes

• Face à face pendant au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre — Maux de tête
Fatigue —
Toux et maux de gorge —
Gêne respiratoire — Courbatures



PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif

Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif

Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif

Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du retour à la normale